

Mise au concours des postes de maître-sse-s / maître-sse-s spéciales-aux d'enseignement postobligatoire dans les établissements d'enseignement postobligatoire

Au mois de mars de chaque année, la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) publie, dans la FAO et sur le site internet de l'Etat de Vaud, l'ensemble des postes ouverts, pour la rentrée scolaire d'août, dans les établissements d'enseignement postobligatoire.

Rentrée 2023-2024

- Publication des postes mis au concours : **vendredi 24 mars 2023**
- Délai de postulation : **dimanche 2 avril 2023**. Les dossiers reçus après cette date ne seront pas pris en considération.

Comment postuler ?

Après avoir sélectionné tous les postes pour lesquels vous souhaitez déposer votre candidature, vous devez les regrouper par branche.

Vous postulez ensuite par email à l'adresse **dgep_recrutement_enseignants@vd.ch** en envoyant votre dossier complet en pièce jointe dans un seul email par branche. Par exemple, si vous ne postulez que sur des postes pour les mathématiques, vous envoyez un unique email en mentionnant la liste des postes concernés dans l'objet de cet email. Si vous postulez sur des postes de français et d'allemand, vous devez envoyer un email pour chacune des deux branches, contenant votre dossier et mentionnant la liste des postes dans l'objet de l'email.

Objet de votre courriel

Afin que votre-vos candidature-s puisse-nt être correctement prise-s en compte, vous devez impérativement respecter la forme ci-dessous dans l'objet de votre email : **Nom Prénom - Branche - numéros des postes** séparés par des tirets. Exemple : Dupont Anne – Mathématiques - 42-75-96.

Dossier de candidature (documents à adresser en un seul fichier pdf)

- **Une lettre de motivation** (adressée à DGEP URH)
- **Un curriculum vitae**
- **Une copie de vos titres** (en particulier votre titre pédagogique et votre titre académique en lien avec la branche pour laquelle vous postulez). Si vous terminez votre formation pédagogique en juillet 2023, vous devez joindre une attestation de la HEP (que vous pouvez obtenir via le portail IS – Academia si vous êtes à la HEP-VD). Si vous êtes au bénéfice d'un titre pédagogique étranger, vous devez joindre une attestation de reconnaissance établie par la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique (CDIP).
- **Une copie de vos certificats de travail** (expériences en entreprise ou dans l'enseignement)

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Comment se déroule le recrutement ?

La Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) vérifie que les candidatures répondent aux conditions d'engagement et transmet les dossiers à la direction de l'établissement d'affectation principale. Au terme du processus de recrutement, un-e candidat-e est proposé-e à l'autorité d'engagement. La décision finale est prise par le directeur général de la DGEP. Elle est communiquée par ce dernier au-à la candidat-e retenu-e, avec copie à la direction de l'établissement concerné.

Si les conditions légales d'engagement (casier judiciaire, permis de travail, activité accessoire) sont remplies, un contrat de travail est ensuite adressé à la personne retenue.

Les candidat-e-s non retenu-e-s **ne seront pas informé-e-s individuellement** mais pourront consulter la page Internet de la DGEP :

<https://www.vd.ch/themes/formation/espace-enseignement/postuler/postuler-dans-l-enseignement-postobligatoire> qui sera mise à jour régulièrement et qui permettra, au fur et à mesure, de voir quels sont les postes déjà repourvus.

Renseignements

Des informations sur les postes mis au concours peuvent être obtenues exclusivement auprès de la direction de l'établissement d'affectation principale.

Aucun renseignement ne sera donné aux candidat-e-s en lien avec leur dossier durant l'entier du processus de recrutement.

Disciplines d'enseignement

La discipline principale ainsi que les éventuelles disciplines secondaires figurent sur la liste des postes mis au concours.

Etablissement d'affectation et mobilité

L'établissement d'affectation principal figure sur la liste des postes mis au concours ; un détachement partiel est possible dans un autre établissement d'enseignement postobligatoire.

Taux d'activité

La liste des postes mis au concours indique le taux d'activité de chaque poste. Celui-ci est exprimé en périodes d'enseignement et peut prévoir une fourchette pour les temps partiels.

Date d'entrée en fonction

La date d'entrée est fixée au 1er août 2023 ou selon la date précisée dans la liste des postes au concours.

Conditions d'engagement pour les postes de maître-sse-s d'enseignement postobligatoire (chaîne 145, niveau 12) dans les gymnases et les écoles professionnelles

Quels sont les titres requis pour postuler ?

Pour pouvoir être engagé-e en tant que maître-sse d'enseignement postobligatoire dans les gymnases et les écoles professionnelles, vous devez être titulaire d'un titre académique de niveau licence/master correspondant à la discipline principale du poste ainsi qu'un titre pédagogique pour le secondaire II reconnu au niveau suisse (CDIP) avec une habilitation à enseigner dans cette même discipline.

Dans le Canton de Vaud, les titres pédagogiques suivants remplissent notamment ces conditions :

- Master of Advanced Studies / Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II correspondant à la discipline principale du poste ;
- Diplôme HEP-VD de maître-sse secondaire spécialiste correspondant à la discipline principale du poste ;
- Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire (BAES) correspondant à la discipline principale du poste (dans le cas des anciens BAES qui ne mentionnent pas de discipline, c'est une des branches de licence qui fait foi) ;
- DFAP correspondant à la discipline principale du poste et exercice, durant l'année scolaire 2022-2023, de la fonction d'enseignant-e postobligatoire dans une école professionnelle ou des métiers du Canton de Vaud en CDI. En cas de désignation, les candidat-e-s retenu-e-s s'engagent à suivre, en 2023-2024, le complément de formation mis en place par la HEP afin d'obtenir le diplôme HEP en enseignement pour le degré secondaire II.

Pour enseigner la culture générale (eCG)

Pour pouvoir enseigner l'eCG dans les établissements de formation professionnelle, vous devez être titulaire :

- d'un titre académique de niveau licence/master ainsi qu'un titre pédagogique pour le secondaire II reconnu au niveau suisse (CDIP) avec une habilitation à enseigner dans l'une des disciplines suivantes : français, géographie, histoire, économie et droit ou culture générale (reconnaissance cantonale) ;
- d'un titre académique de niveau licence/master dans l'une des branches suivantes : français, géographie, histoire, économie, droit, sciences politiques, sciences sociales ainsi qu'un diplôme d'enseignant-e de la formation professionnelle (HEFP) pour l'enseignement de la culture générale. En cas d'absence du titre pédagogique requis, une formation en cours d'emploi sera exigée.

Pour enseigner dans les classes de maturité professionnelle

Pour enseigner dans les classes de maturité professionnelle (y compris dans les gymnases) vous devez disposer des titres mentionnés ci-dessus et justifier de 6 mois d'expérience professionnelle en entreprise. En outre, vous devez être au bénéfice d'un complément de formation de 300 heures HEP-HEFP relatif à l'enseignement professionnel (art. 46 al. 1 de l'Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle). En l'absence de ce complément de formation, vous serez appelé-e à le suivre dès votre entrée en fonction.

Titres pédagogiques étrangers

Les personnes au bénéfice de titres pédagogiques étrangers doivent produire, au moment de la postulation, une attestation de reconnaissance, établie par la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique ([CDIP](http://www.cdip.ch/fr)) : <http://www.cdip.ch/fr>.

Classification salariale

Pour les porteurs/euses des titres requis la classification salariale correspond à la chaîne 145, niveau de fonction 12.

Conditions d'engagement pour les postes de maître-sse-s spéciales-aux d'enseignement postobligatoire (chaîne 145, niveau 11) au COFOP, à l'EdT et à l'EdA

Quels sont les titres requis pour postuler ?

Pour pouvoir être engagé-e en tant que maître-sse spécial-e d'enseignement postobligatoire au COFOP, à l'EdT et à l'EdA, vous devez être titulaire d'un titre académique de niveau Bachelor correspondant à la discipline principale du poste ainsi qu'un titre pédagogique pour le secondaire I reconnu au niveau suisse (CDIP) avec une habilitation à enseigner dans cette même discipline.

Dans le Canton de Vaud, les titres pédagogiques suivants remplissent notamment ces conditions :

- Master of Advanced Studies / Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I correspondant à la discipline principale du poste ;
- Diplôme HEP-VD de maître-sse secondaire spécialiste correspondant à la discipline principale du poste ;
- Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire (BAES) correspondant à la discipline principale du poste (dans le cas des anciens BAES qui ne mentionnent pas de discipline, c'est une des branches de licence qui fait foi).

Sont également admis, mais à titre subsidiaire :

- Les titres pédagogiques reconnus pour l'enseignement au degré secondaire II (cf. conditions générales d'engagement dans le cadre de la mise au concours des postes de maîtres d'enseignement postobligatoire chaîne 145, niveau 12) ;
- Diplôme HEP-VD de Maître secondaire semi-généraliste (MSSG). Ce dernier titre donne toutefois lieu à une pénalité salariale conformément au règlement relatif au système de rétribution des collaborateurs de l'Etat de Vaud (RSRC), art 6.

Titres requis pour l'enseignement de la culture générale (eCG) au COFOP

- Un titre académique de niveau Bachelor ainsi qu'un titre pédagogique pour le secondaire I reconnu au niveau suisse (CDIP) avec une habilitation à enseigner dans l'une des disciplines suivantes : français, géographie, histoire, économie et droit.
- Un titre académique de niveau Bachelor dans l'une des branches suivantes : français, géographie, histoire, économie, droit, sciences politiques, sciences sociales ainsi qu'un diplôme d'enseignant-e de la formation professionnelle (HEFP) pour l'enseignement de la culture générale (en cas d'absence du titre pédagogique requis, une formation en cours d'emploi sera exigée).
- A titre subsidiaire, les titres requis pour l'enseignement de la culture générale dans les établissements de formation professionnelle (cf. conditions générales d'engagement dans le cadre de la mise au concours des postes de maîtres d'enseignement postobligatoire chaîne 145, niveau 12) sont également admis.

Titres pédagogiques étrangers

Les personnes au bénéfice de titres pédagogiques étrangers doivent produire, au moment de la postulation, une attestation de reconnaissance, établie par la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique ([CDIP](http://www.cdip.ch/fr)) : <http://www.cdip.ch/fr>.

Classification salariale

Pour les porteurs/euses des titres requis la classification salariale correspond à la chaîne 145, niveau de fonction 11.

No poste	Etablissement	Site	Discipline principale	Discipline secondaire	Remarques	Taux d'activité	Temps partiel (fourchette min/max)	
1	CEPM		Culture générale			Temps partiel	21	24
2	CEPM		Culture générale			Temps partiel	6	9
3	CEPV	Vevey	Economie et droit		Maturité post-CFC TASV. Cours de marketing pour les classes de céramiste CFC, expériences dans le domaine du design et des arts appliqués souhaités	Temps partiel	7	7
4	CEPV	Vevey	Mathématiques		Maturité post-CFC Arts et MPai	Temps partiel	9	11
5	CPNV	Yverdon-les-Bains	Allemand			Temps partiel	9	9
6	CPNV	Payerne	Anglais			Temps partiel	10	12
7	CPNV	Yverdon-les-Bains	Sport			Temps partiel	12	15
8	EPCA		Economie et droit			Temps partiel	15	17
9	EPCA		Economie et droit			Temps partiel	15	17
10	EPCL		Economie et droit			Plein temps	25	25
11	EPCL		Economie et droit			Temps partiel	8	10
12	EPCL		Economie et droit			Temps partiel	14	16
13	EPSIC		Anglais		Périodes MAD en sus	Temps partiel	10	13
14	EPSIC		Chimie			Temps partiel	4	7
15	EPSIC		Culture générale			Plein temps	25	25
16	EPSIC		Culture générale			Temps partiel	17	20
17	EPSIC		Mathématiques			Temps partiel	8	11
18	EPSIC		Mathématiques			Temps partiel	8	11
19	ESSanté		Chimie	Chimie organique		Temps partiel	5	6
20	ETML		Anglais	Bureautique		Plein temps	25	25
21	ETML		Anglais			Temps partiel	10	13
22	Gymnase pour Adultes		Anglais			Temps partiel	9	11
23	Gymnase pour Adultes		Biologie			Temps partiel	5	7
24	Gymnase pour Adultes		Biologie			Temps partiel	6	8
25	Gymnase pour Adultes		Economie et droit			Temps partiel	6	8
26	Gymnase pour Adultes		Géographie			Temps partiel	6	8
27	Gymnase pour Adultes		Informatique			Temps partiel	8	10
28	Gymnase pour Adultes		Mathématiques			Temps partiel	9	11
29	Gymnase pour Adultes		Mathématiques			Temps partiel	9	11
30	Gymnase pour Adultes		Physique			Temps partiel	9	11
31	Gymnase pour Adultes		Physique			Temps partiel	9	11
32	Gymnase Auguste Piccard		Informatique		Possibilité de compléter le poste avec des heures en mathématiques, en physique et en maintenance informatique pour viser un plein temps	Temps partiel	14	17
33	Gymnase Auguste Piccard		Mathématiques			Temps partiel	8	11
34	Gymnase de Beaulieu		Allemand			Temps partiel	10	13
35	Gymnase de Beaulieu		Anglais			Temps partiel	15	18
36	Gymnase de Beaulieu		Informatique			Temps partiel	19	21
37	Gymnase du Bugnon	Ours et Sévelin	Anglais	Sport		Temps partiel	17	20
38	Gymnase du Bugnon	Ours	Informatique			Temps partiel	16	19
39	Gymnase du Bugnon	Sévelin	Informatique			Temps partiel	18	21

No poste	Etablissement	Site	Discipline principale	Discipline secondaire	Remarques	Taux d'activité	Temps partiel (fourchette min/max)	
40	Gymnase du Bugnon	Ours et Sévelin	Sport			Temps partiel	14	17
41	Gymnase de Burier		Anglais			Temps partiel	18	21
42	Gymnase de Burier		Anglais		Entrée en fonction le 01.10.23	Temps partiel	16	19
43	Gymnase de Burier		Arts visuels	Histoire de l'art		Temps partiel	17	20
44	Gymnase de Burier		Biologie			Temps partiel	13	15
45	Gymnase de Burier		Chimie			Temps partiel	12	15
46	Gymnase de Burier		Economie et droit			Temps partiel	18	21
47	Gymnase de Burier		Français			Temps partiel	15	18
48	Gymnase de Burier		Histoire			Temps partiel	18	21
49	Gymnase de Burier		Histoire			Temps partiel	11	14
50	Gymnase de Burier		Italien			Temps partiel	14	17
51	Gymnase de Burier		Informatique			Plein temps	22	22
52	Gymnase de Burier		Informatique			Temps partiel	18	21
53	Gymnase de Burier		Mathématiques			Temps partiel	17	20
54	Gymnase de Burier		Mathématiques			Temps partiel	18	21
55	Gymnase de Bussigny		Anglais			Temps partiel	12	15
56	Gymnase de Bussigny		Biologie			Plein temps	22	22
57	Gymnase de Bussigny		Biologie			Temps partiel	14	17
58	Gymnase de Bussigny		Chimie			Temps partiel	15	18
59	Gymnase de Bussigny		Français			Temps partiel	19	22
60	Gymnase de Bussigny		Français			Temps partiel	15	18
61	Gymnase de Bussigny		Histoire			Temps partiel	12	15
62	Gymnase de Bussigny		Informatique			Temps partiel	18	21
63	Gymnase de Bussigny		Mathématiques			Plein temps	22	22
64	Gymnase de Bussigny		Mathématiques			Temps partiel	18	21
65	Gymnase de Bussigny		Physique			Temps partiel	15	18
66	Gymnase de Chamblandes		Allemand			Temps partiel	14	17
67	Gymnase de Chamblandes		Arts visuels			Temps partiel	12	15
68	Gymnase de Chamblandes		Français			Temps partiel	17	20
69	Gymnase de Chamblandes		Informatique			Plein temps	22	22
70	Gymnase de Chamblandes		Philosophie	Français		Temps partiel	11	14
71	Gymnase de La Cité		Allemand			Temps partiel	7	10
72	Gymnase de La Cité		Français			Temps partiel	10	12
73	Gymnase de La Cité		Informatique			Temps partiel	18	20
74	Gymnase de La Cité		Informatique			Temps partiel	10	12
75	Gymnase de La Cité		Sociologie			Temps partiel	6	8
76	Gymnase d'Etoy	Etoy	Allemand			Plein temps	22	22
77	Gymnase d'Etoy	Etoy	Anglais			Plein temps	22	22
78	Gymnase d'Etoy	Etoy	Biologie			Plein temps	22	22
79	Gymnase d'Etoy	Etoy	Chimie			Plein temps	22	22
80	Gymnase d'Etoy	Etoy	Français			Temps partiel	18	21
81	Gymnase d'Etoy	Etoy	Français			Plein temps	22	22
82	Gymnase d'Etoy	Etoy	Informatique			Plein temps	22	22

No poste	Etablissement	Site	Discipline principale	Discipline secondaire	Remarques	Taux d'activité	Temps partiel (fourchette min/max)	
83	Gymnase d'Etoy	Etoy	Informatique			Temps partiel	17	20
84	Gymnase d'Etoy	Etoy	Mathématiques			Plein temps	22	22
85	Gymnase d'Etoy	Etoy	Mathématiques			Temps partiel	17	20
86	Gymnase d'Etoy	Etoy	Philosophie	Psychologie		Temps partiel	17	20
87	Gymnase d'Etoy	Etoy	Philosophie	Français		Temps partiel	15	18
88	Gymnase d'Etoy	Etoy	Physique			Temps partiel	17	20
89	Gymnase d'Etoy	Etoy	Sport	Anglais		Plein temps	25	25
90	Gymnase de Morges		Allemand			Temps partiel	8	10
91	Gymnase de Morges		Anglais			Temps partiel	14	17
92	Gymnase de Morges		Arts visuels			Temps partiel	6	8
93	Gymnase de Morges		Economie et droit			Temps partiel	18	20
94	Gymnase de Morges		Mathématiques			Temps partiel	13	16
95	Gymnase de Nyon	Nyon	Allemand	Histoire	Enseignement de l'histoire en allemand	Temps partiel	17	20
96	Gymnase de Nyon	Nyon	Chimie			Temps partiel	16	19
97	Gymnase de Nyon	Nyon	Français			Temps partiel	17	20
98	Gymnase de Nyon	Nyon	Informatique			Plein temps	22	22
99	Gymnase de Nyon	Nyon	Informatique		Y compris suivi informatique pédagogique	Temps partiel	18	21
100	Gymnase de Nyon	Nyon	Mathématiques			Temps partiel	17	20
101	Gymnase Provence		Chimie			Temps partiel	9	12
102	Gymnase Provence		Informatique			Temps partiel	7	10
103	Gymnase Provence		Italien			Temps partiel	12	15
104	Gymnase Provence		Psychologie			Temps partiel	11	14
105	Gymnase de Renens		Allemand			Temps partiel	15	17
106	Gymnase de Renens		Biologie			Temps partiel	10	12
107	Gymnase de Renens		Français	Histoire de l'art		Temps partiel	16	18
108	Gymnase de Renens		Géographie			Temps partiel	10	12
109	Gymnase de Renens		Mathématiques			Plein temps	22	22
110	Gymnase d'Yverdon		Arts visuels			Temps partiel	14	17
111	Gymnase d'Yverdon		Informatique	Mathématiques	Poste principalement en informatique qui pourrait être complété par 20% de mathématiques	Plein temps	22	22
112	Gymnase d'Yverdon		Mathématiques			Temps partiel	17	20
113	Gymnase d'Yverdon		Physique			Temps partiel	12	15
114	Gymnase d'Yverdon		Sport		Une formation à l'enseignement de la psychologie serait un atout pour ce poste	Temps partiel	15	18
115	Ecole de l'Accueil		Français langue seconde			Temps partiel	18	21
116	Ecole de l'Accueil		Français langue seconde			Plein temps	25	25
117	Ecole de l'Accueil		Français langue seconde			Plein temps	25	25
118	Ecole de l'Accueil		Géographie	Histoire	Connaissance de la Suisse	Temps partiel	12	15
119	Ecole de l'Accueil		Géographie	Histoire	Connaissance de la Suisse	Temps partiel	12	15
120	Ecole de l'Accueil		Mathématiques	Sciences de la nature		Plein temps	25	25
121	Ecole de l'Accueil		Mathématiques	Sciences de la nature		Temps partiel	20	23
122	COFOP	Vennes	Educations numériques	ICA	Cours aux apprenti-e-s des secteurs hors restauration	Temps partiel	12	15
123	COFOP	Vennes	Culture générale		Cours aux préapprenti-e-s et apprenti-e-s	Plein temps	25	25